

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1. Pilotage de la veille et de l'innovation	Développer un <b>dispositif de veille</b> basé sur un process structuré afin d'être force de proposition et guider les choix stratégiques	2 mises en situations professionnelles relatives aux activités 1 à 5  <u>Evaluation 1/2</u> Mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle Dossier écrit, en individuel Portant sur l'élaboration d'une stratégie SI	- Le process de veille détaille clairement les étapes de collecte, d'exploitation, diffusion et conservation de l'information. - Les sources d'information (stratégique, concurrentielle, règlementaire, sectorielle, ...) permettent de recueillir des informations alimentant le diagnostic stratégique de l'entreprise.
	Manager l' <b>innovation</b> , dans ses dimensions technologique, organisationnelle et économique, via des outils de conception et prototypage, afin de piloter la construction et l'implémentation de solutions SI innovantes sur le long terme	<u>Evaluation 2/2</u> Mise en situation professionnelle reconstituée Présentation orale, en individuel Portant sur le référentiel de compétences du bloc de manière générale et la production écrite en particulier	- Les avantages métiers des innovations repérées sont analysés en matière de valeur ajoutée pour l'entreprise. - La culture de l'innovation telle que pratiquée dans l'entreprise observée est analysée et des préconisations sont apportées pour l'optimiser. - La dimension RSE des innovations est étudiée, notamment au travers de l'objectif de développement durable (ONU <sup>1</sup> ) n°9 : 'Industrie, innovation et infrastructure' ainsi que de la recherche de la réduction de l'empreinte carbone.

<sup>1</sup> ONU : Organisation des Nations Unies

<p>2. Définition de la stratégie de son périmètre SI, dans une approche Green IT et Low tech</p>	<p>Etudier les <b>opportunités et menaces SI</b>, aux niveaux interne et externe, via des outils d'analyse stratégique, pour définir l'attractivité du marché potentiel ainsi que la compétitivité de l'entreprise / du projet IT concerné</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le diagnostic interne permet de définir les avantages concurrentiels décisifs et les points de faiblesse du périmètre en responsabilité.</li> <li>- Les opportunités de développement les plus pertinentes sont identifiées au regard de la faisabilité et de l'efficacité économique.</li> <li>- Les menaces sont clairement présentées.</li> </ul>
	<p><b>Elaborer la stratégie</b> ainsi que des alternatives pour son périmètre SI, dans un environnement complexe et changeant, en définissant le schéma directeur des SI en lien avec les directives de la direction générale ainsi que les services/composantes des SI (Métiers, Infrastructure, Sauvegarde, Sécurité, Postes de travail, ...), afin de contribuer au développement pérenne de l'entreprise</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La stratégie SI est alignée sur la stratégie générale de l'entreprise ainsi que sur les besoins métiers.</li> <li>- Les conséquences des différentes options sont projetées selon le contexte.</li> <li>- Les éléments différenciants et facteurs clés de succès sont identifiés.</li> <li>- Le schéma directeur des systèmes d'information<sup>2</sup> est élaboré autour des 5 phases que sont : diagnostic du SI, définition des objectifs du SDSI, identification des axes stratégiques, formalisation d'un portefeuille de projets, mise en œuvre du portefeuille de projets.</li> </ul>
	<p>Déployer une approche <b>Green IT et Low-tech</b>, en identifiant les technologies durables et promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement, en encourageant des comportements écoresponsables au sein de l'organisation, en vue de contribuer au développement d'une activité économique durable</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'utilisation des ressources est minimisée et inclut la réduction de l'empreinte carbone des infrastructures IT, l'optimisation de l'efficacité énergétique des systèmes, et la mise en place de solutions low-tech.</li> </ul>

<sup>2</sup> SDSI : Schéma Directeur des Systèmes d'Information

			<p>- Les valeurs clés de la RSE sont intégrées en prenant notamment appui sur l'objectif n°8 des ODD<sup>3</sup> portant sur le 'Travail décent et la croissance économique'.</p>
<p>3. Gouvernance, gestion des risques et de la conformité</p>	<p>Élaborer une <b>politique de gouvernance</b> des données pour les projets IT, en intégrant des principes de gouvernance des données tout au long du cycle de vie des projets, en établissant des procédures pour la gestion des données, depuis leur création jusqu'à leur archivage, afin d'optimiser l'exploitation de la data</p>		<p>- Le process ETL<sup>4</sup> est analysé et optimisé (dont les rôles et responsabilités spécifiques pour la gestion des données, incluant des coordonnateurs de données, des propriétaires de données et des utilisateurs finaux). - Des outils de gestion des métadonnées, de la qualité des données et de la sécurité des données sont utilisés et leur pertinence est démontrée.</p>
	<p><b>Sécuriser la stratégie</b> et évaluer les risques internes et externes relatifs aux SI, via une méthode d'analyse des risques, au travers d'une approche effective, dans le but de réduire les impacts et pertes, stratégiques et opérationnels</p>		<p>- La démarche utilisée est structurée en 4 étapes argumentée : identification des risques ; évaluation de la gravité ; évaluation de la probabilité de survenance ; identification des points critiques (SPOF<sup>5</sup>). - Les risques et pertes acceptables sont identifiés.</p>
	<p><b>Garantir la mise en application de normes, standards, et référentiels SI</b>, en conformité avec les directives de la CNIL<sup>6</sup> et du RGPD<sup>7</sup>, dans une optique de protection des données</p>		<p>- Les systèmes d'information respectent les exigences du RGPD en intégrant une méthode rigoureuse d'analyse des risques (type MEHARI, COBIT, EBIOS RM, etc.).</p>

<sup>3</sup> ODD : Objectifs de Développement Durable

<sup>4</sup> ETL : Extract, Transform, Load = Extraction, Transformation et Chargement

<sup>5</sup> SPOF : Single Point Of Failure = point unique de défaillance

<sup>6</sup> CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

<sup>7</sup> RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

			- Un plan d'action ISO 27005 est élaboré ou étudié et optimisé si existant au sein de l'entreprise.
4. Conduite du changement et optimisation de la productivité / qualité	Accompagner <b>la conduite du changement</b> , au travers de méthodes et outils afférents, afin de garantir un équilibre dans un contexte complexe et changeant		- Le candidat observe et analyse une conduite du changement en situation professionnelle et émet des recommandations si nécessaire. - Les méthodes et outils préconisés en termes de conduite du changement sont justifiés au regard du contexte de l'entreprise. - Un outil de gestion de projet visuel (type Kanban) est déployé ou optimisé si existant dans l'entreprise.
	<b>Optimiser</b> les processus de travail en implémentant des méthodes de gestion de la qualité, afin de déceler les points de blocage et les opportunités d'amélioration		- Une méthode de gestion de la qualité (type Six sigma, Kaizen 5S, Poka Yoke, etc.) est sélectionnée et appliquée. - Les avantages de la méthode choisie sont évalués au regard de la situation professionnelle réelle ou reconstituée à analyser.
5. Participation au déploiement commercial des services numériques et fidélisation de la relation client	Participer à la commercialisation des <b>services numériques</b> , via des techniques de marketing des services, afin d'optimiser l'expérience achat et de consommation		- La qualité du service (QoS) ainsi que l'expérience utilisateur (UX) sont utilisés comme indicateurs clé. - Les '8P' (Produit, prix, promotion, distribution, personnel, processus, preuves matérielles, productivité et qualité) sont identifiés et analysés en termes de cohérence par rapport aux objectifs et enjeux de la situation étudiée.

	<p>Développer la <b>relation client</b>, par le biais de techniques commerciales et de négociation, en identifiant les possibles opportunités gagnant-gagnant pour les clients et sa propre organisation, dans le but de viser la satisfaction et la fidélisation du client</p>		<p>- Les termes et conditions négociées s'inscrivent dans une perspective de rentabilité et de faisabilité des engagements pris par l'entreprise.</p>
<p>Bloc 2 : Assurer la direction d'un portefeuille de projets IT</p> <p>6. Supervision des étapes des projets IT de son portefeuille</p>	<p><b>Superviser</b> les étapes des projets, via des méthodes et outils de conduite de projet, en influençant la stratégie du projet, en participant à la sélection des méthodologies structurées de gestion de projet pour chaque projet du portefeuille, en orientant les choix vers une politique éco-responsable, en se portant garant de l'utilisabilité des produits ou services créés, dans la cadre de la mission de pilotage de l'élaboration et de la tenue à jour des plans d'activités</p>	<p>2 mises en situations professionnelles relatives aux activités 6 à 8</p> <p><u>Evaluation 1/2</u> Mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle Dossier écrit, en individuel Portant sur la direction de projets IT</p> <p><u>Evaluation 2/2</u> Mise en situation professionnelle reconstituée Présentation orale, en individuel Portant sur le référentiel de compétences du bloc de manière générale et la production écrite en particulier</p>	<p>- Un projet réel est décomposé en tâches individuelles, avec des ressources associées pour chacune.</p> <p>- La valeur ajoutée du projet avec les objectifs stratégiques est démontrée.</p> <p>- Les développements induits par le projet sont analysés en matière de processus métiers et d'applications technologiques. Les besoins des clients et utilisateurs sont identifiés à long termes.</p> <p>- Le choix de la méthode de gestion informatique (type agile, en V, en cascade, hybride) est argumenté et cohérent au regard de l'analyse des besoins, contraintes et moyens associés.</p> <p>- La démarche de pilotage de projet repose sur l'utilisation de bonnes pratiques numériques issues notamment du 'Guide des bonnes pratiques numérique responsable pour les organisations' élaboré par la Mission interministérielle numérique écoresponsable<sup>8</sup>.</p>

<sup>8</sup> MiNumEco : Mission interministérielle numérique écoresponsable

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les risques des projets sont identifiés et un plan d'action est conçu pour les limiter.</li> <li>- La fin de vie, totale ou partielle, des composants matériels, logiciels et data est planifiée.</li> </ul>
	<p>Diriger les <b>choix techniques et technologiques</b> pour la réalisation des projets IT, en garantissant l'intégration des critères de durabilité, en influençant le choix des normes et standards, au travers de preuve de concept (POC<sup>9</sup>), dans l'optique d'assurer l'atteinte des objectifs fixés, en cohérence avec les moyens alloués</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contraintes matérielles et logicielles sont analysées (par exemple, les spécifications de processeurs, la compatibilité des logiciels, et les normes de sécurité).</li> <li>- Des consignes sont données au projet pour soutenir la stratégie Green IT et Low tech.</li> <li>- Les étapes du POC sont distinctement présentées.</li> </ul>
	<p><b>Piloter la planification</b> des projets IT sur une période pluriannuelle ainsi que sur l'exercice budgétaire, en établissant des objectifs, en anticipant les obstacles et imprévus potentiels, en assurant la coordination des interdépendances, dans une optique de respect des coûts et délais</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les objectifs du projet sont alignés avec les besoins et les attentes des clients ou des utilisateurs finaux ainsi qu'avec la stratégie générale.</li> <li>- Des échéances et jalons sont fixés tout en s'assurant de l'optimisation des activités et ressources.</li> <li>- Les points de contrôle critiques sont identifiés.</li> <li>- Un plan d'urgence est esquissé.</li> </ul>

<sup>9</sup> POC : Proof Of Concept = Preuve de concept

<p>7. Pilotage administratif et budgétaire du portefeuille de projets IT</p>	<p>Rédiger un <b>appel d'offres avec les partenaires techniques</b>, en vue de mettre en œuvre le schéma directeur des SI, dans une recherche de production et collaborations durables</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contraintes techniques, commerciales, financières sont détaillées dans la conception du cahier des charges.</li> <li>- Les offres sont analysées et les partenaires sélectionnés au travers d'une grille de quotation.</li> <li>- La finalité de l'appel d'offres intègre l'objectif n°12 des ODD portant sur 'La production et la consommation durables'.</li> </ul>
	<p>Concevoir, assurer le suivi et contrôler le <b>budget</b>, en collaboration avec la direction administrative et financière, en vue d'assurer la maîtrise budgétaire des projets à court, moyen et long termes et évaluer la viabilité économique du portefeuille / du service</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le budget est basé sur des estimations précises et réalistes des coûts et revenus.</li> <li>- Les actions liées à l'environnement sont budgétées.</li> <li>- Le budget est aligné sur les objectifs du projet tout en anticipant les adaptations nécessitées par d'éventuels changements de direction du projet.</li> <li>- Il est présenté clairement et de manière compréhensible pour tous les acteurs du projet.</li> </ul>
<p>8. Evaluation de la performance de projets IT relatifs à son périmètre en responsabilité</p>	<p>Suivre les avancées / résultats des projets, au travers d'outils de pilotage et <b>indicateurs de performance</b>, afin de valider le bon déroulé du projet, identifier les leviers de performance, ajuster les actions en cas de déviation, et s'inscrire dans un process d'amélioration continue</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les indicateurs choisis répondent à la fois aux logiques causale et effectuale.</li> <li>- Les indicateurs choisis comprennent à minima des KPI de coût, délai et de ressources ainsi que des critères ESG<sup>10</sup>.</li> </ul>

<sup>10</sup> ESG : Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

	<p>Réaliser le <b>reporting</b> des projets, en élaborant des tableaux de bord, en utilisant des techniques de visualisation, en intégrant la dimension de développement durable, dans le but d'évaluer l'efficacité et la durabilité de chaque projet et rendre compte aux comité de pilotage, directions métiers et/ou direction générale</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les indicateurs sont regroupés dans un tableau de bord et la mise en forme permet d'évaluer les tendances et éventuels écarts avec les objectifs fixés rapidement.</li> <li>- Un reporting de durabilité est présenté.</li> </ul>
<p>Bloc 3 : Manager les acteurs des projets informatiques avec un lien hiérarchique ou fonctionnel</p>			
<p>9. Mobilisation des équipes dans une démarche RSE et d'amélioration continue</p>	<p>Développer la <b>cohésion</b> et l'esprit d'équipe, en valorisant le <b>sens</b> des actions menées dans les projets de transformation, la complémentarité entre les acteurs et la plus-value apportée par chacun, tout en intégrant le management de l'incertitude, dans une logique de RSE</p>	<p>2 mises en situations professionnelles relatives aux activités 9 à 12</p> <p><u>Evaluation 1/2</u> Mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle Dossier écrit, en individuel Portant sur l'analyse de situations de management de personnes dans le cadre d'un projet informatique</p> <p><u>Evaluation 2/2</u> Mise en situation professionnelle reconstituée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les leviers de mobilisation sont clairement identifiés, en particulier ceux reposant sur le respect de la RSE (présentation du sens du projet, des valeurs associées, ...).</li> <li>- La finalité du projet est présentée en termes de génération de valeur et replacée dans un contexte complexe et incertain, avec ses opportunités et risques.</li> <li>- L'objectif de développement durable n°17 'Partenariats pour la réalisation des objectifs', est intégré dans l'analyse.</li> <li>- La corrélation entre la posture du manager et la mobilisation des équipes est étudiée.</li> </ul>
	<p>Développer un dispositif de <b>capitalisation</b> des bonnes pratiques, en concevant et animant des situations de travail favorisant l'intelligence collective, afin de développer les compétences individuelles et collectives et inscrire le fonctionnement du groupe supervisé dans une visée d'amélioration continue</p>	<p>Présentation orale, en individuel Portant sur le référentiel de compétences du bloc de manière générale et la production écrite en particulier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les grandes étapes de la capitalisation d'expérience sont décrites précisément pour une mise en œuvre opérationnelle : constitution de la documentation ; recueil des récits ; mise en commun et analyse ; production de résultats ; partage.</li> <li>- Les informations sur les bonnes pratiques sont pertinentes et adaptées aux besoins du groupe.</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dispositif d'analyse et d'exploitation des bonnes pratiques met en évidence les pistes de capitalisation et de modélisation.</li> </ul>
<p>10. Conduite des collaborations et animation du collectif de travail</p>	<p>Assurer la circulation, l'accessibilité et la vulgarisation de l'<b>information</b> (techno-évangélisation) entre toutes les parties prenantes, en veillant à l'accessibilité de l'information, dans le but d'entretenir une communication régulière avec les différentes parties prenantes (clients, partenaires, fournisseurs)</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La cartographie du dispositif de circulation de l'information est dressée de manière exhaustive (système de collaboration, intranet, newsletter...).</li> <li>- L'accessibilité du contenu est démontrée dans ses aspects : visuel, linguistique, informatif, structurel et le respect des normes d'accessibilité pour produire les documents d'information est vérifié sur la base de la version 4.1.2. du RGAA<sup>11</sup>.</li> <li>- Le candidat prend appui sur les recommandations de référence, notamment les listes de vérification pour 'la production de documents imprimés pour tous' et 'la production de documents imprimés pour les personnes en situation de handicap'<sup>12</sup>, ainsi que la méthode FALC<sup>13</sup>.</li> </ul>
	<p>Conduire des collaborations en fonction de la complexité du projet, en adaptant son <b>style de management</b> aux leviers de motivation de chaque collaborateur (interne et externe), et à la nécessité d'une démarche collaborative et inclusive, pour concilier performance et bien-être des collaborateurs</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les leviers de motivation sont identifiés à partir de l'analyse des parcours individuels des membres de l'équipe (niveaux d'expériences dans le collectif, niveaux d'expertise et de responsabilité).</li> <li>- L'analyse de la nature et des effets du style de management observé se base sur des éléments observables.</li> </ul>

<sup>11</sup> RGAA : Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité

<sup>12</sup> Santé Publique France, Communiquer pour tous, guide pour une information accessible, 2018, pp 37 et 38, grilles 5.1 et 5.2.

<sup>13</sup> FALC : Facile A Lire et à Comprendre

	<p>Animer des temps d'<b>échanges individuels et collectifs</b>, par des modalités collaboratives hybrides, en vue de réguler la dynamique de groupe et instaurer un climat social favorable</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La richesse de l'analyse témoigne d'une posture réflexive et autocritique.</li> <li>- Les choix multimodaux dans la coordination de l'équipe projet (échanges présents, distanciels et hybrides) répondent aux objectifs et enjeux de la dynamique de groupe.</li> </ul>
<p>11. Supervision des travaux acteurs des projets informatiques</p>	<p>Participer au process de recrutement, en identifiant les <b>besoins en compétences</b> et ergonomie des postes, en identifiant les technologies IT et méthodologies IT et profils requis pour le projet, dans le but de constituer une équipe projet complémentaire et performante</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une liste exhaustive des besoins en ressources humaines est élaborée et répond aux contours et enjeux du projet.</li> <li>- La démarche inclusive est outillée par l'autodiagnostic handicap' élaboré par le Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées.</li> </ul> <p>Pour chaque technologie ou méthodologie IT relative au projet défini par le certificateurs, le candidat décrit le niveau de compétence requis (débutant, intermédiaire ou avancé) et l'importance de cette compétence dans le projet (essentiel ou souhaitable).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La clé de répartition entre ressources internes et ressources externes est définie et argumentée.</li> </ul>

	<p>Déterminer les <b>rôles</b> de chaque membre du projet, en traduisant la stratégie en objectifs opérationnels dans des feuilles de route, et en prenant appui sur des outils de conduite de projet, afin de garantir la réalisation du projet tout en minimisant les risques associés (psychosociaux et de livraison)</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La matrice RACI<sup>14</sup> est utilisée pour répartir les rôles et responsabilités des parties prenantes.</li> <li>- Le candidat définit des objectifs mesurables et délimités dans le temps pour les principaux collaborateurs du groupe projet.</li> </ul>
	<p>Accompagner la <b>montée en compétences individuelles et collectives</b> des collaborateurs associés aux projets, en évaluant les points forts et lacunes des collaborateurs, sur la base de l'expérience collaborateur, par des méthodes de développement des compétences et de formation, dans une visée d'expérience collaborateur valorisante et gratifiante</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dispositif de montée en compétences de l'équipe projet envisagé par le candidat (tutorat, codéveloppement, formation, ...) est pertinent au regard des caractéristiques et enjeux du projet.</li> <li>- Le candidat prévoit de développer des actions de valorisation reconnaissance et/ou de responsabilisation et autonomisation.</li> <li>- Un plan de formation pour une équipe projet observée est esquissé.</li> </ul>
	<p><b>Evaluer</b> la contribution de chaque collaborateur, au travers d'indicateurs et tableaux de bord, pour détecter les écarts de performance et de compétences</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le type d'indicateur sélectionné est en cohérence avec le périmètre du projet ainsi que l'effectif et les fonctions des ressources humaines associées.</li> <li>- Le format de présentation des indicateurs valorise les informations essentielles.</li> </ul>

<sup>14</sup> RACI : Réalisateur, Approbateur, Consulté, Informé

<p>12. Pilotage d'un réseau de partenaires</p>	<p><b>Sélectionner</b> les prestataires (fournisseurs, etc.) dans une logique d'achat responsable, afin de garantir la conformité au cahier des charges ainsi que la durabilité des actions de communication</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La méthode de sélection des prestataires est cohérente par rapport au projet ou à l'activité de l'entreprise.</li> <li>- Le process de sélection proposé par le candidat tient compte de la dimension de développement durable.</li> </ul>
	<p><b>Développer un réseau</b> responsable de partenaires, en intégrant les dimensions de viabilité, équitabilité et durabilité dans la collaboration, afin de pérenniser l'activité</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour chaque type de partenaire envisagé, des arguments visant son adhésion sont formalisés.</li> <li>- Les recommandations du candidat pour animer, développer et fidéliser un réseau de partenaires prennent impérativement en compte les dimensions économique, sociale et environnementale.</li> </ul>
<p>Bloc 4 : Piloter l'architecture et les fonctionnalités SI de son périmètre en responsabilité</p>			
<p>13. Garantie de l'architecture technique de son périmètre SI</p>	<p>Construire l'<b>organisation technologique des SI</b> de son périmètre SI, dans le respect des normes de la profession, en participant aux choix des infrastructures techniques, afin de mettre en cohérence les ressources déployées avec les attendus de la direction générale et les besoins des métiers, ainsi que faciliter la mise en place et gestion d'applications IT</p>	<p>2 mises en situations professionnelles relatives aux activités 13 à 16</p> <p><u>Evaluation 1/2</u> Mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle Dossier écrit, en individuel Portant sur le pilotage de l'architecture et des fonctionnalités SI</p> <p><u>Evaluation 2/2</u> Mise en situation professionnelle reconstituée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un diagramme d'architecture informatique est élaboré de façon structurée et exhaustive.</li> <li>- Le type choisi (architecture métier, des informations, logicielle, technique ou matérielle) met en corrélation les attendus de la direction générale avec les exigences liées à l'architecture informatique.</li> <li>- Le cadre réglementaire est exhaustivement pris en compte dans la construction des SI.</li> </ul>
<p>14. Supervision globale de l'infrastructure des SI</p>	<p>Identifier les <b>services à valeur ajoutée</b>, en s'appuyant sur l'ensemble des infrastructures au service de l'entreprise, afin d'automatiser la remontée d'informations et générer des tableaux de bord</p>	<p>Présentation orale, en individuel Portant sur le référentiel de compétences du bloc de manière générale et la production écrite en particulier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les indicateurs intégrés dans les tableaux de bord permettent d'identifier clairement les évolutions techniques.</li> <li>- La valeur ajoutée est évaluée en fonction du temps de traitement, nombre d'erreurs, ressources consommées par chaque service.</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services à renforcer, stopper et maintenir sont identifiés.</li> </ul>
	Renforcer la <b>résilience des SI</b> , par leurs robustesse et modularité, afin que les services identifiés dans le schéma directeur soient pleinement opérationnels		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La variation d'activité est intégrée dans les choix de conception des SI.</li> <li>- Le choix des composants prend en compte la nécessité de modularité.</li> </ul>
15. Définition de l'organisation en prévision de la reconstruction des SI	Identifier les <b>services critiques</b> (activités cœur de métier) d'une entreprise, en lien avec les objectifs fixés par la direction générale, de manière à maintenir une activité minimale en cas d'attaque		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services critiques sont identifiés de manière exhaustive.</li> <li>- La cartographie produite exploite de manière précise les données fournies dans l'exposé de la situation.</li> </ul>
	Concevoir un Plan de Continuité de l'Activité ( <b>PCA</b> ), via une démarche méthodologique, afin de limiter les impacts liés à une interruption d'activité		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La conception du PCA respecte les étapes présentées dans le guide de la SGDSN (Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale).</li> <li>- Le PCA identifie clairement et de manière exhaustive les points de défaillance unique (SPOF<sup>15</sup>) et les potentiels risques.</li> </ul>
	Elaborer un Plan de Reprise de l'Activité ( <b>PRA</b> ) et veiller à sa mise en œuvre, dans une finalité préventive de gestion de crise		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étapes du PRA sont définies précisément.</li> <li>- La durée maximale d'interruption admissible (RTO<sup>16</sup>) ainsi que la perte de données maximale admissible (RPO<sup>17</sup>) sont calculées rigoureusement.</li> </ul>

<sup>15</sup> SPOF : Single Point Of Failure = Points de défaillance unique

<sup>16</sup> RTO : Recovery Time Objective = Durée maximale d'interruption admissible

<sup>17</sup> RPO : Recovery Point Objective = Perte de données maximale admissible

	<p>Réaliser un Retour d'Expériences <b>(REX)</b> post-attaque, suivant une méthodologie éprouvée, afin d'élever la maturité de la sécurité du système d'information</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le REX est structuré en étapes précisément définies.</li> <li>- Les sources de dysfonctionnement sont identifiées de manière exhaustive et systématiquement analysées.</li> </ul>
<p>16. Centralisation et contrôle de la documentation technique</p>	<p>Créer et gérer les process de centralisation et contrôle de la <b>documentation</b>, via des outils de versioning et au travers de jalons de validation, afin de capitaliser les informations SI et développer un système de gestion de la connaissance (knowledge management)</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les process permettent une optimisation agile de la base de connaissances.</li> <li>- Les jalons de validation sont identifiés ou créés.</li> <li>- Les process prévoient une centralisation sécurisée de la documentation technique.</li> </ul>